



Estelle Malané
Membre de la direction syndicale du
SEW/OGBL et du comité secondaire

Écoles Internationales¹ Solution miracle ou chimère ?



Depuis que Claude Meisch est entré en fonction en tant que ministre de l'Éducation, les écoles internationales se sont multipliées sur le territoire luxembourgeois. Le Luxembourg compte à ce jour **six écoles internationales** et dans l'accord de coalition récent, le lecteur attentif trouve des indices clairs que cette offre ne cessera de croître :

« Outre **l'extension ponctuelle** des écoles internationales, les **écoles publiques traditionnelles seront renforcées**.² » et « Parallèlement à l'ouverture du système scolaire luxembourgeois vers une **plus large flexibilité de l'enseignement des langues dans l'enseignement secondaire, le développement de l'offre internationale s'impose**. (...) Compte tenu du nombre croissant d'enfants qui continuent à inté-

grer le système scolaire luxembourgeois en cours de leur scolarité, il est nécessaire de développer davantage l'offre internationale afin de tenir compte de leur profil linguistique spécifique. **Le suivi scientifique et l'évaluation du dispositif seront poursuivis**. Dans les agglomérations d'Esch/Alzette et de Dudelange, deux nouvelles écoles européennes agréées vont être créées. Outre l'École Internationale Gaston Thorn (EIGT), qui va continuer d'évoluer dans les années à venir, **il sera nécessaire d'établir une deuxième école européenne agréée dans la grande région de la ville de Luxembourg**. »³

Celui qui sait lire entre les lignes, n'apercevrait-il le souhait de « renforcer » plus ce système alternatif en créant 3 lycées supplémentaires que celui proposé dans

les écoles publiques dites « traditionnelles » ? La question du choix des mots s'impose car « traditionnel » évoque plutôt des connotations d'obsolète pendant que le label « international » suggère une ouverture vers le monde. Aussi remarque-t-on l'interchangeabilité dans l'utilisation des termes « international » et « européen », ne signifiant point la même chose et prêtant à confusion. En effet, outre les écoles européennes dites Luxembourg I et II, **les écoles dites internationales sont des écoles européennes agréées** et « se trouvent hors du cadre juridique, administratif et financier auquel les Écoles européennes sont astreintes. »⁴ Selon le *Rapport de données 2023-2024* des Écoles Européennes, 23 Écoles européennes agréées (EEA) sont réparties dans 13 États membres⁵, et le Luxembourg est le seul

1 Dans cet article, les termes utilisés pour les écoles internationales proviennent des différentes sources : écoles européennes agréées, EPS, écoles internationales. Ils désignent tous les mêmes écoles.

2 Accord de coalition, p. 122, <https://gouvernement.lu/fr/publications/accord-coalition/accord-de-coalition-2023-2028/accord-de-coalition-2023-2028.html>

3 Accord de coalition, p. 124-125, <https://gouvernement.lu/fr/publications/accord-coalition/accord-de-coalition-2023-2028/accord-de-coalition-2023-2028.html>

4 Écoles européennes agréées : Rapport de données 2023-2024, p.3

5 Écoles européennes agréées : Rapport de données 2023-2024, p.3

pays qui en compte actuellement six. La plupart des pays ont une population plus importante et (beaucoup) moins d'EEA.

Les écoles internationales ont évidemment tout pour plaire: écoles à plein temps avec des activités périscolaires, flexibilité dans le choix des matières, possibilité d'apprendre dans la langue que l'élève maîtrise bien etc. Or, même si le programme européen est à la base de l'enseignement dans ces écoles, les approches pédagogiques diffèrent selon l'école choisie. À Mondorf par exemple, les élèves sont supposé(e)s apprendre de façon plus au moins autonome et l'enseignant(e) «facilite» l'apprentissage dans un cadre très flexible (pas de salle de classe fixe, pas de créneau horaire fixe pour les matières)⁶. Un aspect reste cependant clair pour toutes les écoles internationales: si le cadre juridique, administratif et financier n'est pas soumis au droit qui s'applique aux Écoles européennes, le droit national s'applique. L'administration et la gestion des finances sont dans ce cas des responsabilités qui sont gérées par le Ministère de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'accord de coalition cite un suivi scientifique et une évaluation: difficile de mettre en place un suivi et une évaluation d'un concept si les conditions d'apprentissage peuvent varier et si les écoles internationales fonctionnent donc de façon différente. À ce jour, une étude a été publiée, dont les résultats ne permettent guère de tirer des conclusions: un rapport de juillet 2023 du Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET) de l'Université du Luxembourg & du SCRIPT, qui d'ailleurs fait partie du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Le choix assez limité des sources à la base de cette étude pourrait être critiqué, les compétences linguistiques n'en faisant pas partie, mais les mathématiques. **Les auteurs de l'étude citent eux-mêmes que leurs «résultats» sont «préliminaires»** et que les **différences structurelles entre le «système scolaire stratifié» des écoles dites traditionnelles et les EPS (European Public Schools) ont un impact sur «l'interprétabilité des données de**

l'enseignement secondaire». Bien que **l'aspect provisoire** des résultats ressorte clairement de l'étude, le titre du communiqué sur le site men.public.lu ne permet aucun doute: **«Les écoles européennes publiques diminuent les inégalités au sein du système scolaire luxembourgeois»¹⁰**. Le SEW a d'ailleurs publié un communiqué le 14 juillet 2023¹¹ en réponse à l'interprétation pour le moindre optimiste de l'étude en question. Il faut dire qu'**en général la stratégie de communication d'informations concernant les écoles internationales est assez étonnante**. Un exemple concret:

- 1) Les résultats de la session d'été 2023 des examens de fin d'études secondaires du ESC et ESG sont disponibles sur le site gouvernement.lu de façon très détaillée avec un fichier Excel reprenant les admissions, refus et ajournements ainsi que les différentes mentions (sans mention – excellent)¹².
- 2) Des six écoles internationales, seule une (l'École Internationale de Differdange) a jusqu'à présent vu une classe de bacheliers, ceci en 2023, et le résultat global se trouve sur la même page web que les résultats de l'étude: «un taux de réussite de 98,6%». Une phrase saute aux yeux du lecteur: **«Le taux de réussite de 98,6% permet de dresser un premier bilan très positif de l'offre scolaire internationale publique qui est sans doute l'innovation la plus importante de ces dernières décennies en matière de politique éducative»¹³**

Cette phrase est de nouveau **assez problématique**. 69 élèves ont participé aux épreuves, ce n'est **pas un échantillon représentatif des élèves** qui se trouvent dans six écoles internationales. Bien qu'il s'agisse certainement d'un taux de réussite impressionnant à première vue, où sont les détails qui permettraient de nuancer ce bilan? **Est-ce que ces élèves ont eu des résultats brillants ou est-ce qu'ils ont à peine su passer leur bac?** De là à dire que c'est a) «un premier bilan très positif» et b) une «innovation» (les Écoles

européennes existaient déjà auparavant), semble être une conclusion quelque peu prématurée. Une analyse très détaillée se trouve dans le *Rapport sur le Baccalauréat européen 2023* (disponible sur le site du Bureau du Secrétaire général des Écoles européennes), dont entre autres **la note finale moyenne par école** dans un tableau avec toutes les autres écoles européennes (Écoles européennes et EEA) qui ont participé au baccalauréat l'année dernière. Il faut dire que les résultats de l'EIDE apparaissent moins luisants sous cet angle: **le résultat de 67,80/100 est la note la plus basse de toutes les écoles ayant participé et se trouve en-dessous de «la note finale moyenne de tous les candidats inscrits à la session 2023 (...)»¹⁴ qui correspond à 77,02/100**. Pour rappel: «La note finale se compose pour 50% de la note de l'année, pour 35% des notes de l'examen écrit et pour 15% des notes de l'examen oral.»¹⁵ **Est-ce que ceci signifierait que les résultats en soi n'étaient que satisfaisants?**

Malgré toutes ces informations, une chose reste claire: les écoles internationales sont le projet phare qu'il faut absolument développer, du moins selon le gouvernement. Six écoles internationales le temps de deux mandats: le moins qu'on puisse dire c'est que les écoles internationales ont le vent en poupe. **La question qui se pose est donc si «le développement de l'offre internationale s'impose»¹⁶ étant donné qu'il y a déjà un certain nombre d'écoles proposant cet enseignement.** «Oui» diront ceux qui lisent les articles de presse régulièrement puisque des articles comme *«Quand Oxford est plus accessible qu'une école luxembourgeoise»¹⁷* décrivent un système alternatif qui est en plein essor. Or, les articles de presse citant l'afflux des élèves, l'idée que ce système pourrait remédier aux inégalités et l'exclusivité du produit (pas facilement accessible car tellement populaire!) semblent créer chez les parents et les élèves un sentiment de besoin, par conséquent la demande croît. Coup de génie du point de vue marketing et communication, mais qu'en est-il des faits?

6 <https://today.rtl.lu/family-matters/school-and-nursery/a/2110692.html> (consulté le 11 mai 2024)

7 European Public School Report 2023 (Executive Summary), p. 9

8 European Public School Report 2023 (Executive Summary), p. 10

9 European Public School Report 2023 (Executive Summary), p. 10

10 <https://men.public.lu/fr/actualites/communiqués-conference-presse/2023/07/07-etude-ecoles-europeennes.html> (consulté le 15 mai 2024)

11 <https://www.sew.lu/db/3/1476689429422/0>

12 https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiqués/2023/07-juillet/10-resultats-examens-secondaire.html (consulté le 15 mai 2024)

13 <https://men.public.lu/fr/actualites/communiqués-conference-presse/2023/07/07-etude-ecoles-europeennes.html> (consulté le 15 mai 2024)

14 Rapport sur le Baccalauréat européen 2023, p. 32

15 <https://men.public.lu/fr/actualites/communiqués-conference-presse/2023/07/07-etude-ecoles-europeennes.html> (consulté le 15 mai 2024)

16 Accord de coalition, p. 124

17 <https://www.virgule.lu/luxembourg/quand-oxford-est-plus-accessible-quune-ecole-internationale-luxembourgeoise/3549160.html> (consulté le 15 mai 2024)

En regardant les statistiques, **il paraît que cette nécessité de créer une autre école dans la capitale et deux dans le sud du pays est discutable**. Il est vrai que surtout l'EIDE recense une croissance importante d'élèves depuis sa création. **Le nombre d'élèves inscrit(e)s dans l'enseignement secondaire des écoles internationales correspond à 3305¹⁸ (de S1 à S7) en 2023-2024**, du moins selon le document *Écoles Européennes agréées : Rapport de données 2023-2024 (données valables au 15 octobre 2023)*¹⁹. Les **prévisions du MENJE pour la rentrée, établies au 11 septembre 2023²⁰** dans *Les Chiffres de la Rentrée 2023/2024* **étaient de 3347 élèves²¹ pour les six lycées** (programme international). Le **SCRIPT** quant à lui a émis un document appelé *Education System in Luxembourg Key Figures* en janvier 2024, qui **mentionne 3416 élèves dans les écoles secondaires publiques suivant le programme européen**. Si l'on compare les données en provenance de Bruxelles aux données nationales, on remarque donc une légère différence. Le chiffre des élèves dans **l'école fondamentale publique suivant un programme international (?)** est de **2318 élèves** en janvier 2024²² mais il n'est pas clair quelles écoles en font partie, toujours est-il qu'il s'agit **d'un chiffre en-dessous des prévisions émises dans Les Chiffres de la Rentrée en septembre avec 2433 élèves²³**. Le nombre d'élèves (en maternelle et primaire) des EPS recensé dans le document *Écoles Européennes agréées : Rapport de données 2023-2024* **est de 1830 élèves²⁴** (au 15 octobre 2023) pour cette année scolaire en cours.

Ces chiffres montrent à quel point une analyse de données s'avère être compliquée pour celui ou celle en quête d'informations sur le sujet. Le seul moyen de sérieusement et scientifiquement évaluer un système se fait par l'analyse objective de données fiables recueillies à long terme en utilisant une méthodologie clairement définie. Or, où se trouvent ces données ?

Le geste naturel est de se fier aux données regroupées dans les rapports d'activité annuels du MENJE, qui contiennent entre autres des statistiques recueillies par le ministère. En analysant les tableaux fournis (p.136-151) dans celui de l'année 2023

publié au mois de mars 2024, le lecteur remarque que **les classes internationales des six écoles européennes agréées n'y figurent pas** (sauf si elles étaient intégrées dans l'ESG/ESC, mais il s'agit d'un système différent). Pour **l'année scolaire 2022/2023, 43 280²⁵ élèves dans l'enseignement secondaire** (formation initiale) – écoles privées ou publiques ? – y sont recensés par rapport à **51 084 (privé : 9 805 et public : 42 799) pour la même année dans le document Les Chiffres de la Rentrée 2023/2024²⁶**, sans l'indication « formation initiale ». Les écoles internationales ayant leur siège au Luxembourg et leur administration et finances appartenant au ministère, **il est assez particulier de ne pas trouver des statistiques y liées dans un rapport d'activité**, qui mentionne entre autres des projets d'établissements dans ces écoles internationales. Bien que **les taux de réussite dans l'enseignement secondaire classique et secondaire général par année (7^e-2^e) figurent dans ce rapport, des données similaires manquent pour les écoles internationales**. Il serait intéressant d'avoir des données sur les S1 à S6 des EPS (avec le taux de redoublement ?).

L'enseignement secondaire est clairement répertorié avec l'ESC, l'ESG et la FP, mais **pourquoi ne pas regrouper les informations sur les écoles européennes agréées dans ce même rapport afin de rendre la communication plus facile ?** Chaque système a évidemment ses avantages et ses désavantages, l'essentiel est de communiquer de façon transparente et claire pour donner une image complète aux citoyens.

D'ailleurs, **pourquoi ce besoin de vouloir comparer deux systèmes différents si l'évaluation se fait de façon complètement différente ?** Pour rappel : la répartition en note A (présence, participation, devoirs à domicile etc.) et note B (résultats dans les branches) qui donne naissance à une note C qui n'est pas forcément égale à la moyenne des deux notes considérées à titre égale ainsi que des critères de promotion apparemment flous semblent être la norme si l'on veut croire le témoignage anonyme publié dans ce journal à propos d'une école européenne agréée.²⁷



Comment justifier l'implantation supplémentaire d'un modèle qui n'a pas encore été étudié de façon systématique et qui, selon les statistiques trouvées, ne semble pas nécessiter trois établissements supplémentaires ?

Deux aspects se contredisent donc de façon frappante : d'une part les écoles internationales sont un modèle de succès apparent, d'autre part bien que leur réputation (ne voulant point suggérer leur marketing) soit excellente, **des statistiques au sujet de ces différents établissements ne sont pas détaillées dans un rapport d'activité**, d'autant plus que l'administration et les finances ne semblent pas tomber sous la responsabilité européenne.

D'ailleurs la partie sur le coût et le financement du système scolaire figurant dans le rapport d'activité de 2023 ne contient aucune mention explicite en ce qui concerne les écoles, notamment les écoles interna-

18 Calcul effectué par l'auteur en additionnant les données trouvées.

19 Écoles Européennes agréées : Rapport de données 2023-2024 (données valables au 15 octobre 2023), pages 10-11

20 Les Chiffres de la Rentrée 2023/2024, page 6

21 Calcul effectué par l'auteur en additionnant les données trouvées.

22 Education System in Luxembourg Key Figures

23 Les Chiffres de la Rentrée 2023/2024, page 2

24 Écoles Européennes agréées : Rapport de données 2023-2024, pages 10-11 (calcul effectué par l'auteur en additionnant les données trouvées)

25 Rapport d'activités 2023, page 139

26 Les Chiffres de la Rentrée 2023/2024, page 4

27 EIDE – Mangel an Transparenz in der Parallelwelt, SEW Journal 2/2023, p. 35-36



tionales. Qu'en est-il des détails des dépenses? **Quelles sommes sont investies dans les écoles, idéalement répertoriées par établissement?** Les questions qu'il faut donc poser se multiplient puisque l'urgence du développement de l'offre internationale reste difficile à comprendre pour beaucoup de personnes travaillant dans le secteur de l'éducation. Qu'en est-il des structures existantes? Y a-t-il par hasard des lycées traditionnels publics qui n'ont pas assez de ressources et qui auraient besoin de nouvelles infrastructures au lieu de voir leurs élèves dispersé(e)s sur plusieurs sites? Est-ce qu'il serait plus intéressant d'investir des millions dans des projets EI bien que leur succès soit loin d'être garanti? **Le succès scolaire se mesurant non par un taux de réussite de 100%, mais par le fait d'orienter les élèves vers la voie qui correspond le plus à leurs aptitudes, intérêts et connaissances afin qu'ils ou elles aient des « bons » résultats** (peu importe s'il s'agit d'un diplôme obtenu par le biais de la FP, l'ESC, l'ESG etc.), qui leur permettent de trouver leur place dans le monde des études supérieures ou d'intégrer le monde professionnel, qui restent tous les deux compétitifs.

Il est temps d'aborder le sujet avec les acteurs du terrain, et notamment avec le SEW, car les écoles internationales connaissent des problèmes tout comme les lycées dit « traditionnels ». **Les écoles internationales ne sont pas un remède magique aux problèmes existants et d'ailleurs il y a un risque sérieux de créer de nouveaux problèmes.** En 2022, l'*Observatoire National de la Qualité Scolaire* a fait une observation pertinente: « En intégrant quelques écoles internationales dans l'offre publique, la politique éducative transfère une partie de la responsabilité sociale à un système scolaire parallèle, [ce qui risque in fine] de conduire à un éclatement du paysage éducatif et d'entraîner une ségrégation sociale. »²⁸

Un pays multilingue tel que le Luxembourg doit favoriser l'intégration et l'acquisition des connaissances par les langues, et non limiter les perspectives des élèves, car sans une bonne connaissance des langues administratives du pays, ils risquent de ne pas posséder le savoir nécessaire à faire une transition réussie vers l'enseignement secondaire, à entamer des études supérieures / une formation professionnelle ou à trouver un emploi.

Sources :

Sites web

<https://gouvernement.lu/fr/publications/accord-coalition/accord-de-coalition-2023-2028/accord-de-coalition-2023-2028.html>
<https://www.sew.lu/db/3/1476689429422/0>
<https://men.public.lu/fr/actualites/communiqués-conference-presse/2023/07/07-etude-ecoles-europeennes.html>
https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiqués/2023/07-juillet/10-resultats-examens-secondaire.html
<https://www.virgule.lu/luxembourg/quand-oxford-est-plus-accessible-qu'une-ecole-internationale-luxembourgeoise/3549160.html>
<https://today.rtl.lu/family-matters/school-and-nursery/a/2110692.html>

Autres documents

- Les Chiffres de la Rentrée 2023-2024, MENJE, 11.09.23
- Écoles Européennes Agréées : Rapport de Données 2023-2024, Données valables au 15 octobre 2023, Écoles européennes
- Rapport sur le Baccalauréat européen 2023, Écoles Européennes, publié le 30 janvier 2024
- European Public School Report 2023 – Executive Summary, LUCET & SCRIPT, 7.7.23
- Education System in Luxembourg Key Figures, SCRIPT (MENJE), janvier 2024
- Rapport d'activité 2023, MENJE, mars 2024
- EIDE – Mangel an Transparenz in der Parallelwelt, SEW Journal 2/2023
- Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif, ONQS, juin 2022

²⁸ Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif, p. 106